



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

*Le Ministre*

No. DEE/BM/012-oct.19

Port-au-Prince, le 28 OCT. 2019

## CIRCULAIRE

### Engagement du Ministère de l'Économie et des Finances pour l'élaboration d'une stratégie financière de gestion des risques de catastrophes

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) s'engage à élaborer, avec l'appui de l'assistance technique de la Banque Mondiale, une stratégie financière de gestion des risques de catastrophes. Ce processus entre dans le cadre des lignes directrices de la vision stratégique du MEF pour la période 2017-2022 et appuie les efforts déjà entrepris par le Gouvernement en gestion financière du risque, tels que l'acquisition de l'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les Caraïbes (CCRIF). Le MEF établira un comité ad-hoc chargé de l'élaboration de cette stratégie. A cet effet, il sera constitué des représentants :

- De la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
- De la Direction Générale du Budget
- De la Direction des Études Économiques
- Du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
- Du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales

Le secrétariat technique du comité sera assuré par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

  
Joseph JOUTHE